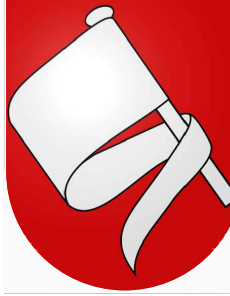


Canton de Berne

Commune de Sonvilier





Plan d'Aménagement Local (PAL)

PLAN INDICATIF DES MODIFICATIONS 2025 (PIM)

Echelle 1:2'000

ATB

SA

ingénieurs-consultants S.A. (SRL)

N° plan	3445-42	Format	60 x 168 cm	
Date	Réf.	Projet	Dessin	Contrôle
22.05.2014	IPP	MBa	JH	MBa
27.03.2015	APP	MBa	LF	MBa
03.12.2024	IPP	ALG	es	YR

Légende:

Zones / Zones bâties / Zones à bâtir:

CE

Zone Centre

H1

Zone d'Habitation 1

H2

Zone d'Habitation 2

H3

Zone d'Habitation 3

M2

Zone Mixte 2

M3

Zone Mixte 3

A

Zone d'Activités

ZBP

Zone affectées à des Besoins Publics

ZV

Zone de Verdure

Modifications:

Mise en zone

Changement d'affectation (hors zone)

Changement d'affectation

Périmètres:

PQ

Plan de Quartier

Périmètre de conservation des sites

Périmètre de conservation des sites supprimé

Espace réservé aux cours d'eau (ERE)

Secteur densément bâti

MODIFICATIONS OPEREES					
1.- Dézonages (surf. soustraites à la zone à bâtir - retour à la zone agricole)					
Repères au plan	Zones d'habitat	Surfaces planimétriques (m ²)	Surfaces d'affectation (surfaces pondérées en m ²) ¹⁾	Potentiel de surface (m ²) ²⁾	Potentiel d'affectation (surfaces pondérées en m ²) ³⁾
2	M2	525	420	525	420
4	H2	864	864	864	864
7	PQ "Dernière l'Eglise"	1'541	1'541	-	-
TOTAL		2'930	2'825	1'389	1'284
Repères au plan	Zones d'activités	Surfaces planimétriques (m ²)	Potentiel de surface (m ²) ²⁾		
6	A	4'200	4'200		
TOTAL		4'200	4'200		
Repères au plan	Autres affectations ⁴⁾	Surfaces planimétriques (m ²) ⁴⁾	Potentiel de surface (m ²) ²⁾		
3	ZBP	442	-		
TOTAL		442	-		
SYNTHÈSE DEZONAGE					
Ensemble des surfaces soustraites à la zone à bâtir		Surfaces planimétriques (m ²)	Surfaces d'affectation (surfaces pondérées en m ²) ¹⁾	Potentiel de surface (m ²) ²⁾	Potentiel d'affectation (surfaces pondérées en m ²) ³⁾
TOTAL		7'572	2'825	5'589	1'284

¹⁾ CE et M = 80% de la surface planimétrique / H et PQ = 100% de la surface planimétrique
²⁾ Potentiel de surface : la surface est réutilisable pour compenser de nouvelles mises en zone ou des modifications d'affectations.
³⁾ Potentiel d'affectation : l'affectation est réutilisable pour compenser de nouvelles mises en zone ou des modifications d'affectations "habitat".
⁴⁾ cf. art. 72 al. 5 LC.

2.- Modifications d'affectations à l'intérieur de la Zone à bâtir					
Repères au plan	Zones d'habitat	Nouvelles affectations (PZ 2015)	Surfaces planimétriques (m ²)	Surfaces d'affectation (surfaces pondérées en m ²) ¹⁾	Incidence sur le potentiel d'affectation (surfaces pondérées en m ²) ²⁾
1	H2	ZSL	2'770	2'770	2'770
8	H1	H2	1'967	1'967	-
9	H1	H2	2'102	2'102	-
10	PQ	H2	4'379	4'379	-
11	PQ	H2	4'454	4'454	-
12	PQ	ZBP	456	456	-
13	PQ	ZV	896	896	-
14	CE	ZV	1'294	1'035	-
16	H2	ZV	4'964	4'964	-
25	H2	ZV	2'533	2'533	-
TOTAL			28'715	25'456	12'188
Repères au plan	Autres affectations actuelles (PZ 1994) ⁴⁾	Nouvelles affectations (PZ 2015) ⁴⁾	Surfaces planimétriques (m ²) ⁴⁾	Surfaces d'affectation (surfaces pondérées en m ²) ¹⁾	Incidence sur le potentiel d'affectation (surfaces pondérées en m ²) ²⁾
27	ZV	ZBP	313	-	-
28	ZV	CE	171	137	-137
TOTAL			484	137	-137
SYNTHÈSE - MODIFICATIONS D'AFFECTATION					
			Surfaces planimétriques (m ²)	Surfaces d'affectation (surfaces pondérées en m ²) ¹⁾	Incidence sur le potentiel d'affectation (surfaces pondérées en m ²) ²⁾
TOTAL			28'199	25'593	-12'081

¹⁾ CE et M = 80% de la surface planimétrique / H et PQ = 100% de la surface planimétrique.
²⁾ Potentiel de surface : la surface est réutilisable pour compenser des modifications de surfaces "habitat" (+) ou, à l'inverse elle "consomme" du potentiel (-).
³⁾ Potentiel d'affectation : l'affectation est réutilisable pour compenser des modifications d'affectations "habitat" (+) ou, à l'inverse elle "consomme" du potentiel (-).
⁴⁾ cf. art. 72 al. 5 LC.

3.- Nouvelles mises en zone (surf. soustraites à la zone agricole - intégration à la zone à bâtir)					
Repères au plan	Zones d'habitat	Surfaces planimétriques (m ²)	Surfaces d'affectation (surfaces pondérées en m ²) ¹⁾	Consommation du potentiel de surface (m ²) ²⁾	Consommation du potentiel d'affectation (surfaces pondérées en m ²) ³⁾
17	CE	1'325	1'080	1'325	1'080
18	CE	179	143	179	143
19	H2	2'444	2'444	2'444	2'444
20	H2	406	406	406	406
21	H2	3'497	3'497	3'497	3'497
22	M2	765	612	765	612
TOTAL		8'616	8'162	8'616	8'162

¹⁾ CE et M = 80% de la surface planimétrique / H et PQ = 100% de la surface planimétrique
²⁾ Consommation du potentiel de surface : la surface est réduite du potentiel global.
³⁾ Consommations d'affectation : l'affectation est réduite du potentiel global.
⁴⁾ cf. art. 72 al. 5 LC.

4.- Synthèse des modifications		
	Evolution des surfaces planimétriques (m ²)	Evolution des surfaces d'affectation (surfaces pondérées en m ²)
1.- Dézonages	7'572	1'284
2.- Modifications d'affectation	-	12'061
3.- Mises en zone	-8'616	-8'162
TOTAL	-1'044	5'183

5.- Projet de Territoire			
Repères au plan	Autres affectations	Surfaces planimétriques (m ²) ¹⁾	Consommation du potentiel de surface (m ²) ²⁾
23	ZSL	1'306	1'306
24	ZSL	780	780
TOTAL		2'086	2'086

¹⁾ Consommation du potentiel de surface : la surface est réduite du potentiel global.
²⁾ cf. art. 72 al. 5 LC.

